



Allemagne

Source : «GEOATLAS.com
© 2009 © Graphi-Ogre»



Source : «GEOATLAS.com » © 2009 © Graphi-Ogre

Données générales

Superficie : 357 000km² (soit 2/3 de la France)

Capitale : Berlin

Monnaie : Euro (€)

Langue : Allemand

L'anglais est aussi assez largement utilisé dans les affaires.

Le français reste la deuxième langue étrangère la plus apprise après l'anglais et avant l'espagnol, principalement dans les Länder frontaliers où le taux d'apprentissage du français peut aller jusqu'à 24% au lycée. Au total, plus de 1,7 million d'élèves apprend le français en Allemagne.

Population : Avec 81,8 millions d'habitants, l'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'Union européenne.

La République Fédérale d'Allemagne (RFA) est constituée de 16 Länder dont trois Villes-Etat (Berlin, Brême, Hambourg). Les Länder se composent sur l'ensemble de l'Allemagne de 412 arrondissements (Kreise) qui eux-mêmes rassemblent 11 993 communes.

16,5 millions d'Allemands résident à Berlin et dans les nouveaux Länder (Brandebourg, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe), c'est-à-dire le territoire de l'ancienne République Démocratique Allemande.

Inégalement répartie sur le territoire, la population est caractérisée par d'importantes concentrations urbaines à l'ouest et au sud du pays :

- En Rhénanie-du-Nord-Westphalie avec 17,9 millions d'habitants,
- En Bavière avec 12,5 millions d'habitants,
- En Bade-Wurtemberg avec 10,7 millions d'habitants.

Au Nord, Berlin et Hambourg comptent respectivement 3,4 millions et 1,8 million d'habitants.

La population active atteint les 43,5 millions de personnes.

L'Allemagne compte 7,2 millions de résidents étrangers.

Démographie (2008)

-15 ans : 13,8% (France : 18,3%)

+ 65 ans : 20,1% (France : 16,5%)

Infrastructures

- 19 aéroports internationaux
- Autoroutes, routes nationales, départementales (en km) : 231 500 (France : 396 652)
- Réseau ferroviaire (en km) : 38 000 (France : 31 939)



Quelques distances

- Paris-Berlin : environ 1100 km
- Paris-Düsseldorf : environ 500 km
- Paris-Hambourg : environ 900 km
- Paris-Munich : 850 km

Les plus grandes villes

- Berlin : 3,4 millions d'habitants
- Hambourg : 1,8 million d'habitants
- Munich : 1,3 million d'habitants
- Cologne : 995 000 habitants
- Francfort-sur-le-Main : 665 000 habitants

Religions

- Le protestantisme et le catholicisme rassemblent chacun environ 31% de la population.
- Le judaïsme et l'islam sont aussi présents.

Données politiques

Principales dates des événements politiques

- 8 mai 1945 Capitulation nazie - partage de l'Allemagne en quatre zones d'occupation (Etats-Unis, Union Soviétique, Grande-Bretagne, France).
- 1949 Création des deux Etats allemands (RFA et RDA).
- 25 mars 1957 Traité de Rome – création d'un marché commun.
- 13 août 1961 Début de la construction du Mur de Berlin.
- 22 janv. 1963 Traité de coopération entre la France et la RFA, dit Traité de l'Elysée, signé entre le Général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer.
- sept. 1972 Traité entre les deux Etats allemands avec reconnaissance mutuelle des deux Etats.
- 1973 Entrée dans l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- 9 nov. 1989 Révolution pacifique en Allemagne de l'Est et chute du Mur de Berlin.
- 3 oct. 1990 Réunification allemande. Helmut Kohl devient le chancelier de l'Allemagne réunifiée.
- 22 sept. 2005 Angela Merkel (CDU) devient la première chancelière allemande à la tête d'un gouvernement de grande coalition CDU-SPD.
- 27 sept. 2009 Angela Merkel est réélue à la tête d'une coalition CDU/CSU-FDP.
- 30 juin 2010 Christian Wulff (CDU) est élu Président fédéral d'Allemagne.

Environnement politique

Etat fédéral, la **RFA** est constituée de **16 Länder** disposant de pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires dans des domaines de compétence qui ne sont pas exclusivement réservés à la Fédération. Les pouvoirs exercés seulement par la Fédération concernent notamment les affaires étrangères, la défense, la nationalité, la monnaie, la police des frontières.

Chaque Land est doté d'une constitution (Verfassung), d'un Parlement (Landtag) et d'un gouvernement (Landesregierung) issu de la majorité du Landtag.



La **loi fondamentale du 8 mai 1949** (Grundgesetz), modifiée en 1990, est la **constitution de l'Allemagne**. La cour constitutionnelle fédérale, qui siège à Karlsruhe, veille à son respect.

Le **chef de l'Etat, Christian Wulff (CDU)** a été élu Président fédéral en juin 2010 suite à la démission de **Horst Köhler (CDU)** qui occupait cette fonction depuis 2004. Christian Wulff a été élu pour un mandat de 5 ans, par une Assemblée fédérale, également répartie entre les membres du Bundestag et les membres du Bundesrat. Le président fédéral a essentiellement un rôle honorifique et de représentation, le pouvoir exécutif étant exercé par le chancelier fédéral.

La **chancelière fédérale, Angela Merkel (CDU)**, est depuis 2005 le chef du gouvernement. Le chancelier est élu par le Bundestag. Il joue un rôle essentiel dans la mesure où c'est à lui que revient le droit de former le gouvernement. Le chancelier fédéral fixe les grandes orientations de la politique.

Le Parlement fédéral bicaméral se compose :

- **du Bundestag** (Assemblée fédérale) **avec actuellement 622 sièges** (et dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour 4 ans) ;
- **du Bundesrat** (Conseil fédéral) **avec actuellement 69 sièges** (et dont les membres sont délégués de chaque Land pour un mandat de 4 ans).

Six partis politiques sont actuellement représentés au Bundestag :

- la **CDU/CSU** (l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne et l'Union chrétienne-sociale de Bavière) ;
- le **SPD** (Parti social-démocrate) ;
- **l'Alliance 90 / Les Verts** ;
- le **FDP** (Parti libéral-démocrate) ;
- « **Die Linke** », né de la fusion du parti du socialisme démocratique (PDS) et de l'alternative électorale travail et justice sociale (WASG).

Données économiques en 2009

Principaux indicateurs conjoncturels

Indicateurs	Allemagne	France
PIB (milliards d'EUR)	2 407,2	1 907,1
Dette publique en % du PIB	73,4%	78,1%
PIB par habitant (en EUR)	29 347	30 692
Taux de croissance du PIB	-4,7%	-2,2%
<i>Estimations PIB 2010</i>	<i>3,4 à 3,7%</i>	<i>1,5 à 1,8%</i>
<i>Prévisions PIB 2011</i>	<i>1,8 à 2%</i>	<i>1,6 à 2%</i>
Taux d'inflation	0,4%	0,1%
Taux de chômage	7,5%	9,5%

Sources : Eurostat, Destatis, FMI, INSEE

Situation économique et financière du pays

L'économie allemande se rétablit très rapidement de la récession de 2008-2009 et retrouve sa dynamique tirée par les exportations. Elle a été en mesure de sortir promptement de la crise grâce à la reprise mondiale et à une consommation intérieure restée stable. Ainsi, avec un PIB de 2 407 milliards EUR et un PIB par habitant de 29 347 EUR, l'Allemagne conserve sa place de **1^{ère} économie européenne** et se positionne en tant que **4^{ème} économie mondiale** (après les Etats-Unis, la Chine et le Japon).



Très tournée vers l'extérieur, la République fédérale a vu ses exportations chuter de plus de 14% en 2009 en raison de la baisse de la demande internationale, perdant ainsi son titre de championne du monde des exportations au profit de la Chine. L'Allemagne se retrouve donc en 2^{ème} position, mais obtient des pronostics très favorables quant à ses exportations. En effet les instituts économiques allemands prévoient une hausse des exportations de 7,1% en 2010 et de 6,3% pour 2011. Depuis le début de l'année 2010, les exportations allemandes n'ont cessé d'augmenter par rapport à l'année précédente.

Il est important de noter qu'en cette sortie de crise, les composantes de la croissance allemande semblent se rééquilibrer de manière égale entre demande extérieure (exportations), investissements et consommation intérieure. L'Allemagne reste le 3^{ème} marché mondial d'importation de marchandises. Et la somme des importations et exportations du pays représente aujourd'hui 47% du PIB national contre 27% en France. Pour l'année 2010, les économistes attendent en Allemagne une croissance du PIB de 3,7%.

Les principales zones économiques du pays sont la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Bade-Wurtemberg, la Bavière, la région Rhin-Main, Hambourg, Berlin, Hanovre et Leipzig.

L'économie allemande se caractérise par une **forte spécialisation industrielle** notamment dans les équipements mécaniques, l'automobile, la chimie, les équipements électroniques et électriques. L'Allemagne est également le leader mondial en environnement, machines-outils, énergie et bâtiment.

Les grands centres industriels sont localisés :

- dans le bassin de la Ruhr pour le high-tech et les services ;
- en Rhénanie-du-Nord-Westphalie pour la chimie et les services ;
- dans la région du Rhin-Neckar pour la chimie ;
- dans la Saxe pour l'automobile, la mécanique et la microélectronique ;
- à Munich et Stuttgart pour le high-tech et l'automobile ;
- à Francfort-sur-le-Main pour la finance ;
- à Hambourg pour les activités portuaires, les médias, l'aéronautique.

Le label « Made in Germany » confère aux entreprises allemandes une renommée mondiale en termes d'innovation, de qualité et d'avancées technologiques.

Représentant une part importante du tissu économique de l'Allemagne, les **PME** sont plus de **3 millions** en Allemagne. Elles emploient 70% des salariés et réalisent près de la moitié du PIB. Sont considérées en Allemagne comme des PME toutes les entreprises employant jusqu'à 499 personnes et réalisant un CA annuel ne dépassant pas les 50 millions EUR.

Avec la concentration en Allemagne de deux tiers des salons leaders dans le monde, le pays réaffirme son ouverture sur l'international, en comptant plus de 160 foires et salons internationaux par an. Parmi les 160 000 exposants annuels, environ 4 800 sont des entreprises françaises (essentiellement des PME). Les salons allemands attirent 10 millions de visiteurs chaque année.

Politiques fiscale et économique du pays

La libre concurrence est l'un des principes-clés de l'économie allemande. Le gouvernement encourage les investissements étrangers sur son territoire et souhaite promouvoir la croissance de son économie sur le long terme, grâce à de nombreux instruments (fiscaux et programmes de soutien).

Suite à la réforme de la fiscalité des entreprises entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, l'impôt sur les sociétés de capitaux a diminué dans le but d'harmoniser le taux d'imposition des sociétés de capitaux à celui des sociétés de



personnes à responsabilité limitée. Le taux global d'imposition des sociétés de capitaux se situe entre 23% et 33% selon la localisation de la société. Grâce à de nombreuses possibilités de déduction fiscale, 75% des entreprises ne payent pas plus de 15% d'impôts. Le système fiscal est très complexe et nécessite un accompagnement par un expert-comptable.

Concernant les charges sociales, les charges patronales sont beaucoup plus faibles en Allemagne qu'en France. Egalement réparties entre employeur et employé, les charges patronales s'élèvent en moyenne à 20,8% du revenu brut d'un employé.

L'Allemagne est le pays de l'Union européenne qui dépose le plus grand nombre de brevets et le troisième à l'échelle mondiale, derrière les Etats-Unis et le Japon. En 2010, les dépenses fédérales en R&D vont passer à 3% du PIB. La coopération entre la recherche publique et privée est favorisée par la mise en place de clusters d'excellence. Pour renforcer le lien entre la recherche et l'innovation, le gouvernement a adopté la « stratégie Hautes Technologies », un concept global de politique d'innovation mettant l'accent sur les enjeux mondiaux (climat/énergie, santé/alimentation, mobilité, sécurité et communication).

Le gouvernement fédéral participe activement aux négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et à l'Accord multilatéral sur les investissements.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

L'Allemagne est membre de l'**Organisation des Nations Unies** depuis 1973 et représente le troisième contributeur derrière les Etats-Unis et le Japon. Elle est également membre de l'**OTAN** depuis 1955, de l'**Organisation Mondiale du Commerce** depuis 1995, de l'**OCDE** et est signataire du **protocole de Kyoto**.

Par ailleurs, elle est, depuis 1950, l'un des 47 Etats membres du **Conseil de l'Europe** et, depuis 1973, l'un des 56 Etats participant à l'**OSCE**. L'Allemagne est aussi l'un des membres fondateurs, en 1975, de l'actuel **G8** (à l'époque G6) et fait partie du **G20**, créé en 1999.

En 1957, l'Allemagne était l'un des six pays fondateurs de l'**Union européenne**. Avec 23,8 milliards EUR (soit 19,59% du budget total), elle est, en 2010, le plus gros contributeur au budget européen. La France arrive en deuxième position.

Les partenaires économiques européens occupent une place en constante augmentation dans le commerce extérieur allemand. En 2009, les exportations allemandes à destination des pays de l'UE 27 se sont élevées à 508 395 millions EUR sur un total de 808 155 millions EUR. Du point de vue des exportations, la France est le premier partenaire de l'Allemagne, suivie des Pays-Bas, puis des Etats-Unis.

Concernant plus particulièrement la coopération franco-allemande, le **traité de l'Elysée**, signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Adenauer et le général de Gaulle, est le symbole de relations profondes entre la France et l'Allemagne. En 2003, les deux pays ont célébré les 40 années de la signature du traité de l'Elysée. A cette occasion, ils ont instauré la tenue d'un Conseil des ministres franco-allemand bisannuel, qui vient s'ajouter au Conseil Franco-Allemand de Défense et de Sécurité (CFADS), au Conseil Economique et Financier Franco-Allemand (CEFFA) et au Conseil Franco-Allemand de l'Environnement (CFAE).

Pour améliorer la compétitivité économique des deux pays, une coopération renforcée entre les pôles de compétitivité accorde une place prépondérante aux PME. De nouveaux projets de raccordement des lignes TGV et ICE sont en cours et les deux Etats s'évertuent à adopter des positions communes en matière de politique industrielle et énergétique.



Commerce extérieur (2009)

Total du volume d'échange :	1 482 Mds EUR
Total des importations :	673,9 Mds EUR
Total des exportations :	808,1 Mds EUR
Poids de la France dans les importations allemandes :	8,1% (54 559 Mio EUR)
Poids de la France dans les exportations allemandes :	10,1% (81 941 Mio EUR)

Etat des lieux du commerce extérieur

En 2009, l'Allemagne a été détrônée par la Chine du titre de premier exportateur mondial de marchandises. Avec 808,1 milliards EUR d'exportations, elle conserve tout de même la deuxième place devant les Etats-Unis, le Japon et les Pays-Bas. La balance commerciale de l'Allemagne en 2009 est excédentaire de 134,2 milliards EUR.

L'Allemagne et la France entretiennent de fortes relations économiques et commerciales.

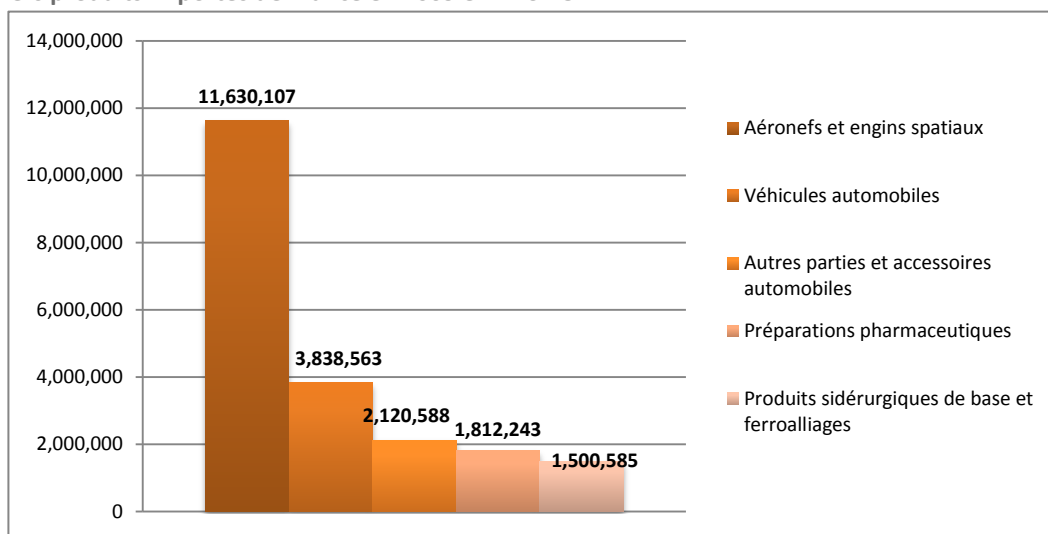
Avec ses 81,8 millions d'habitants, une économie tournée vers l'extérieur et sa proximité géographique, l'Allemagne reste le **1^{er} fournisseur et le 1^{er} client de la France**.

En 2009, la France a été le **1^{er} pays d'exportation** pour l'Allemagne (10,1% des parts de marché), et son **3^{ème} fournisseur** (8,1% des parts de marché) derrière les Pays-Bas (8,6%) et la Chine (8,2%), et devant les Etats-Unis (5,9%).

Environ **2 200 filiales françaises** sont implantées en Allemagne et **20 000 PME françaises** exportent régulièrement vers l'Allemagne.

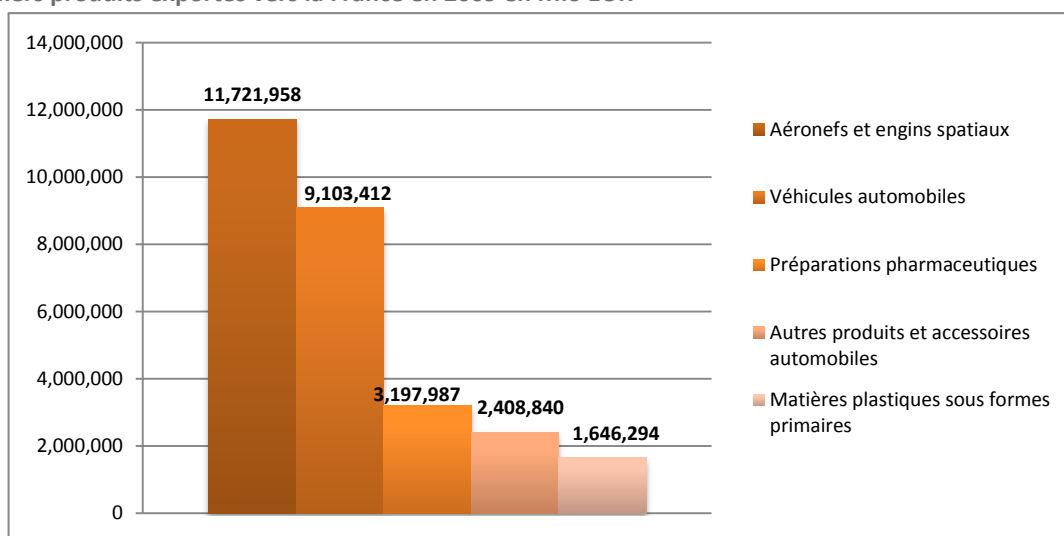


Les 5 premiers produits importés de France en 2009 en Mio EUR



Source : Douanes françaises

Les 5 premiers produits exportés vers la France en 2009 en Mio EUR



Source : Douanes françaises

Répartition des stocks d'investissements français en Allemagne par secteur d'activité (2008)

Secteurs d'activité		
1	Industries extractives et manufacturières (chimie...)	35%
2	Immobilier, locations et services aux entreprises	23%
3	Autres	16%
4	Activités financières	14%
5	Commerce et réparations	10%
6	Transports et communications	2%

Source : Deutsche Bundesbank



Les investissements

Les investissements

Pour les investisseurs étrangers, l'Allemagne représente un site très attrayant. Aux 500 plus grandes entreprises mondiales présentes sur le territoire, s'ajoutent près de 22 000 entreprises étrangères, embauchant 2,7 millions de salariés.

En 2008, 75% des stocks investis en Allemagne provenaient de l'Union européenne, représentant un total de 359 424 millions EUR. Les Pays-Bas et le Luxembourg étaient en tête du classement et la France en 4^{ème} position avec une part d'un peu plus de 9% du stock d'investissements directs étrangers en Allemagne.

L'Allemagne affiche une excellente compétitivité au niveau mondial. Au classement des pays les plus compétitifs dans le monde, réalisé par le World Economic Forum, l'Allemagne se place au 5^{ème} rang (sur 139), derrière la Suisse, la Suède, Singapour et les Etats-Unis, et devant le Japon. La France arrive en 15^{ème} position.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les pratiques commerciales du pays

Pour contacter des entreprises allemandes, il est recommandé de s'adresser en premier lieu aux acheteurs (Einkaufsleiter). En effet, mieux vaut éviter d'entrer en contact directement avec les services marketing ou vente.

Pour qu'une entreprise s'établisse à long terme en Allemagne, elle se doit de disposer de commerciaux dédiés au marché allemand, maîtrisant la langue. Elle peut également envisager de créer une filiale en Allemagne.

Les moyens de paiement

La liberté de circulation des capitaux est garantie à l'intérieur de l'Union européenne. Toutefois, les transferts de capitaux à destination ou en provenance d'Allemagne d'un montant supérieur à 2 500 EUR doivent être déclarés, dans un but statistique, auprès des banques centrales des Länder. Par ailleurs, la loi contre le blanchiment d'argent impose la déclaration de tout flux transfrontalier d'un montant supérieur à 20 000 EUR.

Les paiements en espèces sont très répandus mais l'usage de la carte bancaire de débit (EC-Karte) ou de crédit se développe. Le virement est d'usage dans les transactions commerciales. Les virements (Swift ou Internet) sont, avec les avis de prélèvement, les instruments de paiement les plus couramment utilisés aujourd'hui en Allemagne. Les cartes bancaires occupent elles aussi une part non négligeable des instruments de paiement. Quant aux chèques, très peu utilisés et opposables quel que soit le motif, ils sont à éviter.

Les usages du pays

La préparation de votre rendez-vous est importante en Allemagne. Ainsi, il vous faudra :

- acquérir des connaissances approfondies sur votre secteur en Allemagne (actualité, salons professionnels...);
- cerner tous les aspects stratégiques, commerciaux et techniques de votre projet.

Le marché allemand étant parmi les plus concurrentiels du monde, les acheteurs allemands seront attentifs aux produits comportant une réelle valeur ajoutée, un aspect innovant, et bénéficiant d'un bon rapport qualité/prix. Dans ce contexte, il est nécessaire de :

- disposer d'arguments tangibles, solides, précis, concrets, objectifs (informations à l'appui), qualitatifs, rassurants sur la fiabilité de votre entreprise (moyens de paiement, délais, certifications, références...);
- préparer un résumé des points phares de votre projet et un échéancier des grandes étapes clés.

Avoir un site internet et des brochures est indispensable pour transmettre aux Allemands un maximum d'informations et également véhiculer une image sérieuse de votre entreprise. Vos outils de communication doivent présenter, en langue allemande ou à défaut en anglais, votre société, votre offre de produits, vos avantages concurrentiels, vos références et votre savoir faire.

Le jour de votre rendez-vous, la ponctualité sera de mise. Adressez-vous avant tout au dirigeant ou à la personne dont la fonction est la plus importante dans la société car les Allemands ont une sensibilité certaine pour le respect de la hiérarchie.

Laissez l'acheteur allemand guider l'entretien et présenter l'ordre du jour : les points seront abordés en profondeur selon un ordre précis. N'hésitez pas à prendre des notes.

Voici quelques pistes et conseils pratiques dans vos relations avec les acheteurs allemands :

- soyez précis dans vos échanges, allez droit au but (le « jeu commercial » est fortement déconseillé), privilégiez les phrases courtes et claires ;
- concernant les méthodes de travail, planifiez vos projets à long terme, respectez scrupuleusement les procédures. Dans les entreprises allemandes, un travail constant et séquentiel est recommandé ;
- la prise de décision est la plus souvent consensuelle, basée sur une appréhension de tous les aspects.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2010 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Document rédigé par :

Bénédicte Bruley

Lotte Andréani

Revu par : Bertrand Le Tallec

Adresse : Königsallee 53-55

D-40212 Düsseldorf